

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 24 juin 2022**

TENUE EN MAIRIE À 18 h 45

PRESENTS : Stéphane BLIN, Joëlle CHAMMARTIN, Frédéric DALAIGRE, Nicole DEYRIEUX, Michel ERICK, Guy FREDOUELLE, Christian GLODT, Pierre IMHOF, Yoann MALAPAIRE, Patricia MOREL.

ABSENTS EXCUSÉS : Kévin FAYOL

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphane BLIN

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Les votes portent sur 11 voix.

Monsieur Christian GLODT, le plus âgé des membres du Conseil a pris la présidence (art. L. 2122-8 du CGCT).

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire, Monsieur Stéphane BLIN (art. L 2121-15 du CGCT).

Le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints est annexé au présent procès-verbal de réunion.

Élection du Maire

Premier tour de scrutin

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, a remis, dans l'urne, son bulletin de vote fermé écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 10 |
| - A déduire, bulletins nuls ou blancs énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral : | 1 |
| - Reste pour le nombre de suffrages exprimés : | 09 |
| - Majorité absolue : | 06 |

A obtenu :

DALAIGRE Frédéric : 09 voix

Monsieur DALAIGRE Frédéric, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Désignation du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal, conformément aux dispositions prévues à l'article L 2122-2 du Code des communes,

- Fixe à trois, le nombre des adjoints à élire.

Vote :

| | |
|-------------|----|
| Pour | 10 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

Élection du 1^{er} adjoint

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. DALAIGRE Frédéric, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 10 |
| - A déduire, bulletins nuls ou blancs énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral : | 01 |
| - Reste pour le nombre de suffrages exprimés : | 09 |
| - Majorité absolue : | 06 |

A obtenu :

BLIN Stéphane : 09 voix

Monsieur BLIN Stéphane, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Élection du 2^{ème} adjoint

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 10 |
| - A déduire, bulletins nuls ou blancs énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral : | 03 |
| - Reste pour le nombre de suffrages exprimés : | 07 |
| - Majorité absolue : | 06 |

A obtenu :

DEYRIEUX Nicole : 07 voix

Mme DEYRIEUX Nicole, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée second adjoint et a été immédiatement installée.

Élection du 3^{ème} adjoint

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 10 |
| - A déduire, bulletins nuls ou blancs énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral : | 01 |
| - Reste pour le nombre de suffrages exprimés : | 09 |
| - Majorité absolue : | 06 |

Ont obtenu :

CHAMMARTIN Joëlle : 09 voix

Madame CHAMMARTIN Joëlle, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième adjoint et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire a épuisé l'ordre du jour. Aucune autre question ou sujet n'est soulevée.

Séance levée à 19 h 20.